

Diplôme d'Université Français langue étrangère (formation en présentiel)

Présentation

INFORMATION IMPORTANTE :

**Une réunion d'information aura lieu à la rentrée 2019/2020,
nous vous informerons de la date ultérieurement.**

Présence obligatoire pour pouvoir effectuer l'inscription pédagogique.

Le diplôme d'université a pour objectif d'offrir une première formation en didactique du français langue étrangère et seconde. Il propose une initiation à la didactique des langues et à la linguistique, une approche de la littérature en FLE et la découverte d'une langue inconnue.

Ce diplôme d'université français langue étrangère (DU FLE) permet d'acquérir les compétences et les connaissances nécessaires pour pouvoir candidater à la première année du master FLES, à l'instar du DSA (formation proposée par le CUEF de Grenoble), du stage FIFLE (Formation Initiale en Français Langue Étrangère) du CUEF et du DAEFLE (Alliance française de Paris).

Admission

Pour vous inscrire au DU FLE en présence, vous devez être titulaire de :

- Une licence obtenue dans une université française (ou un master) quelque soit la spécialité

OU

- Être inscrit en 3ème année de licence dans une université française durant l'année universitaire (photocopie de votre inscription à fournir)

OU

- Un diplôme français équivalent ou supérieur à BAC+3

OU

- Une licence (BAC+3 ou 4) délivrée par une université étrangère dont le français est la matière principale

OU

- La décision de la commission VAPP

IMPORTANT. Pour les étudiants étrangers, fournir une attestation du niveau B2 (complet) de langue française. Vous devez saisir votre candidature en ligne sur l'application e-candidat en respectant la procédure. La liste des pièces à fournir est consultable directement sur l'application e-candidat.

Pour accéder à l'application e-candidat, veuillez cliquer sur ce lien :

<http://www.univ-grenoble-alpes.fr/fr/grandes-missions/formation/candidatures-et-inscriptions/>

Important. Ouverture de l'application e-candidat : <https://llasic.univ-grenoble-alpes.fr/diplome-d-universite/>

En cas de réinscription, vous devez déposer un nouveau dossier de candidature

Public formation continue :

Vous relevez de la formation continue :

- si vous reprenez vos études après 2 ans d'interruption d'études,
- ou si vous suiviez une formation sous le régime formation continue l'une des 2 années précédentes
- ou si vous êtes salarié, demandeur d'emploi, travailleur indépendant.

Si vous n'avez pas le diplôme requis pour intégrer la formation, vous pouvez entreprendre une démarche de validation des acquis personnels et professionnels (VAPP). La candidature s'effectue via e-candidat. Informations sur : <https://www.univ-grenoble-alpes.fr/construire-son-parcours/valider-ses-acquis/validation-des-acquis-personnels-et-professionnels-vapp-validation-des-acquis-personnels-et-professionnels-vapp-357450.kjsp>

Inscription administrative universitaire

<https://llasic.univ-grenoble-alpes.fr/menu-principal/admissions/>

Informations disponibles prochainement.

Infos pratiques :

- > **Composante :** UFR Langage, lettres et arts du spectacle, information et communication
- > **Type de formation :** Formation qualifiante, Formation initiale / continue, Formation continue certifiante
- > **Lieu :** Grenoble - Domaine universitaire
- > **Contacts :**

Responsable(s) pédagogique(s)

Stéphanie Galligani
stephanie.galligani@univ-grenoble-alpes.fr

Secrétariat de scolarité

llasic-du-fle@univ-grenoble-alpes.fr

Contact formation continue

Florence Torrecillas
04 56 52 89 73
florence.torrecillas@univ-grenoble-alpes.fr; fc-all@univ-grenoble-alpes.fr